



Juliette Noyer

Chemins d'impros ...

Stage avec Eric Noyer

du dimanche 11 au mercredi 14 octobre

Quatre jours de 9H30 à 12H30 puis de 14H à 17H

chez Cathy ISAIA 5 route de Taurinya **66820 FILLOLS**

Bonjour,

Je souhaite continuer un élan d'improvisation que j'entretiens à Prades depuis octobre 2018.

Je viens avec de multiples propositions pour visiter et approfondir les éléments musicaux comme l'écoute des intervalles, enjeux corporels des mesures de bases (6/8, 3/4, 9/8, 4/4), sens de la phrase, choix des paroles, structure du morceau ... en lien avec la force de l'expression libre qui jaillit si mystérieusement. Aucun niveau technique n'est demandé. La base du travail sera le corps, la voix et l'écoute. Chaque journée se clôturera par un « concert » entre nous pour expérimenter notre présence dans la durée de la vie musicale.

L'enjeu du stage sera d'équilibrer le travail individuel (je suis entièrement responsable de mon discours) et le travail collectif « duo-trio-quatuor-tutti » (je suis en lien avec les autres pour créer un discours collectif). Régulièrement, je souhaite que certaines séquences soient proposées par une personne du groupe.

Nous ferons des bilans en fin de journée pour faire le point des attentes, des demandes et de intuitions de chacun.

Le stage est prévu pour 7 personnes au maximum.

Eric Noyer - <https://www.eric-noyer.fr/>

Coupon à renvoyer à : Catherine ISAIA

5 route de Taurinya 66820 FILLOLS

06 18 09 48 78

e-mail : cathisaia18@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je désire participer au stage de "Chemins d'impros ..." (du 11 au 14 octobre 2026)

* Je m'inscris à l'association Tam-Tams pour 2026 (15 Euros)

et

* Je m'inscris à ce projet

L'inscription au stage est de 130 € par personne (repas et hébergement non-compris)

(toutefois, pour permettre la participation du plus grand nombre, l'inscription au stage peut être au minimum de 60 euros et les personnes désirant soutenir cette démarche de l'association sont invitées à donner au delà des 130 euros demandés)

Je verse un premier acompte de 40 euros (non remboursable).

Le chèque est à libeller au nom de l'association TAM-TAMS.

JE M'APPELLE _____

ADRESSE _____

TÉLÉPHONE _____

e-mail _____

Je chante SOPRANO - ALTO - TENOR - BASSE